

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans
NEW ORLEANS PUBLISHING CO.,
LIMITED

COL. HUGUES J. DE LA VERGNE
PRÉSIDENT
MAURICE LAFARGUE
Directeur-Gérant

Phone Main 3487

Bureaux: 323 Rue de Chartres
entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans
Second Class Matter

Pour les petites annonces de de-
mandes, ventes, locations, etc., qui se
soldent au prix réduit de 6 sous la
ligne, voir une autre page du journal.

L'Abelle est en vente au ki-
osque de journaux du "Times
Square Building," à New-York.

TEMPERATURE.

Thermomètre de E. Claudel; Op-
ticien, Successeur de E. & L.
Claudel, 918 rue du Canal,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Mercredi, 17 juin 1914.

Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin.....	80 21
Midi.....	82 26
3 p. m.....	84 26
6 p. m.....	86 27

Lettre Parisienne

Un Député. — Quelques Ministres
— La Publication du Réquisi-
toire du Procureur de la Ré-
publique Contre Mme Cail-
laux. — Les Passions en
Jeu.

Correspondance spéciale de l'Abelle
Un jour un procureur de la Ré-
publique d'une coquette ville des
environs de Paris me disait:

— J'ai eu, là sur mon bureau,
un mandat d'amener contre un
homme d'affaires de mon ressort;
j'ai eu peut-être tort de ne pas le
faire arrêter.

Et le magistrat me citait le
nom, des détails sur les filibus-
tries de ce particulier membre de
je ne sais combien de sociétés.
Ancien député, il avait acquis
beaucoup de relations dans le
monde parlementaire. S'il s'é-
tait agi du premier citoyen venu,
on lui aurait mis la main au col-
let; un ancien député, on n'osa
pas. Les destins électoraux
étaient changeants, notre homme
vient d'être réélu; il va faire des
lois après les avoir violés; le
procureur de la République doit
se féliciter de sa longanimité; il
aura sans doute un protecteur
sûr et un avancement mérité;
c'est un homme d'ailleurs de pre-
mier mérite.

Ce nouveau député vieux parle-
mentaire de retour est un des
602 souverains qui vont gouver-
ner la France pendant quatre ans.
Pour commencer ils ont affaire à
un nouveau ministère. M. Dou-
mergue ayant démissionné. Le ca-
binet s'en va et un des ministres
en vue d'hier cessera d'être gé-
néral par des appartements trop lu-
xueux. Ce ministre, qui était connu
dans les cafés de la rive gauche,
où il allait jouer la manille et le
zanzibar avait toujours logé dans
une méchante chambre garnie,

dont il oubliait parfois de payer
le loyer. M. Doumergue qui
avait de bonnes intentions, mais
manquait de ce don des hommes
de gouvernement qui leur permet
de discerner les capacités, confia
à ce député renommé pour ses
randonnées à Montmartre un des
portefeuilles les plus importants.
Son prédécesseur, au dire d'un
correspondant parisien d'un
journal anglais, avait eu plus de
modestie; il n'avait pas voulu
abandonner son modeste apparte-
ment, mais avant de quitter son
bureau, il montait au premier
étage et prenait un bain dans la
belle salle installée tout récem-
ment puis très bourgeoisement il
rentrait chez lui.

Le hasard joue souvent son rôle
dans la formation des ministères;
n'a-t-on pas raconté que lorsque
M. Monis fut formé son cabinet,
en 1911, il lui manquait un minis-
tre de la justice et comme il n'y
avait que deux sénateurs dans la
combinaison, il était obligé par
l'usage de s'adresser à un mem-
bre du Sénat. Précisément il
était dans le quartier de M. An-
tonin Perrier, bon vieillard de
près de soixante-quinze ans et
qui avait été un avoué consen-
cieux dans sa petite ville de pro-
vince. M. Monis monta chez lui
et lui proposa le portefeuille oc-
cupé par d'Aguesseau. L'ancien
avoué refusa, alléguant son âge,
le mauvais état de sa santé,
quand tout à coup la portière de
son bureau où avait eu lieu la
conversation s'ouvrit brusque-
ment et une vieille dame, à l'al-
lure impétueuse, s'écria:

— N'en croyez rien, j'étais der-
rière la porte et j'ai tout entendu.
Mon mari est encore très vert et
très gaillard, vous ne pouvez pas
avoir de meilleur collaborateur.

M. Perrier accepta et il se mon-
tra au pouvoir très honnête mi-
nistre mais un peu chancelant
devant les difficultés. C'est lui
qui était placé Vendôme quand
célébra l'affaire Rochette-période
de la remise imposée sur les in-
terventions de MM. Monis et
Caillaux.

Interrogé pourquoi il ne s'é-
tait pas adressé au ministre de
la justice plutôt qu'au président
du conseil pour dieter des actes
au procureur-général Fabre, M.
Caillaux fit cette réponse:

— M. Perrier est un brave
homme, mais il n'avait pas la ma-
nière!

Les amis de M. Caillaux trou-
vent que M. Lescouvé n'a pas non
plus "la manière". C'est ce ma-
gistrat dont la probité profes-
sionnelle et l'indépendance sont
reconnues de tous qui vient de ré-
digé et signer le réquisitoire
renvoyant devant la chambre des
mises en accusation Mme Cail-
laux pour avoir tué M. Calmette
avec préméditation. Rarément
nous avions lu une telle page de
style judiciaire. C'est là un
morceau de lettre d'un style clair
et précis et élégant. Il est im-
possible de voir une œuvre plus
impartiale, inspirée par des sen-
timents plus élevés et qui res-
pecte plus la vérité. C'est un do-
cument à lire et à conserver. Au
point de vue des mœurs du jour,
je lui ferai un reproche, c'est l'u-
sage d'un terme un peu vieux et
qui a une allure de dédain quand
il s'agit d'un témoin. Parler du
garçon de bureau qui introduisit
Mme Caillaux le réquisitoire le
qualifie de "sieur Nicot". Quand
on parle d'une personnalité plus
en relief, comme M. Paul Bour-
get, par exemple, on lui donne du
"monsieur". Pourquoi ces deux
qualifications différentes. Pour-
quoi "sieur" pour le modeste em-
ployé de bureau et "monsieur"

pour l'académicien en vue? Tous
les témoins sont égaux devant la
justice. Je sais bien que c'est là
un usage courant dans les gra-
ndes du palais, mais un esprit
aussi élevé que le procureur de
la République aurait pu rompre
avec ce vieux préjugé grammat-
tical.

Nous avons connu le réquisi-
toire par une indiscretion des
journaux. "Le Figaro" a pu s'en
procureur le texte et, au mépris de
la loi l'a publié. Cela a fait un
beau tapage. Le vieux code d'in-
struction criminelle, qui date de
1804, à une époque où les mœurs
n'étaient pas ce qu'elles sont au-
jourd'hui n'avait pour commu-
niquer que les seules diligen-
ces, le code défend de publier au-
cun acte de la procédure en ma-
tière criminelle avant l'ouver-
ture des débats. C'est une me-
sure prudente, mais qui est de-
venue illusoire depuis que les ca-
binets de juges d'instruction sont
transformés en véritables loges
de portières, à une époque où
tous les matins nous trouvons
dans les journaux les interroga-
toires des témoins ceux des ac-
cusés les demandes et les répon-
ses, les incidents et les accidents.
Ce secret est aujourd'hui si peu
gardé qu'un jour M. Caillaux s'en
alla tranquillement chez le juge
d'instruction qui était absent,
s'installa à son bureau et com-
pensa tout à son aise le dossier.
C'était une violation flagrante du
secret de l'instruction; on aurait
pu traduire l'ancien ministre des
finances en police correction-
nelle. On s'en abstint et on eut
silencement raison.

Mais aujourd'hui les amis de
M. Caillaux qui ont trouvé tous
ces manquements à la loi tout
naturels, s'emparent parce qu'on
a commis l'indiscretion de pub-
lier le réquisitoire avant qu'il ait
été lu devant la Cour d'assises.
En droit strict ils ont raison mais
dans la réalité des faits c'est un
délit bien innocent que la loi pu-
nie de 500 francs d'amende, le
prix d'un bon article de reportage.
Il y a deux ans, le journal
"Le Matin" publia le réquisitoire
contre Mme Steinhil; le gérant
fut poursuivi, condamné à l'am-
ende et malgré tout la veuve
tragique fut acquittée. Le gérant
du "Figaro" sera poursuivi lui
aussi, il sera condamné et cette
indiscretion n'aura aucune influ-
ence sur les décisions du jury
appelé à se prononcer sur l'ass-
assinat de M. Calmette. On com-
prend donc mal cette indignation
ces violences de mots, ces at-
taques passionnées des amis et
des défenseurs de Mme Caillaux.
Cette publication ne saurait
nuire qu'à l'accusation, puisque
d'ici l'ouverture des débats on
aura tout le loisir de détruire
par une discussion sérieuse les
charges plutôt dures qui sont ac-
cumulées dans ce réquisitoire.

Les violences agitent les esprits et
on s'invective déjà d'une manière
incroyable. Que sera-ce à la
veille même du procès? C'est le
moment pour les esprits pondé-
rés de redoubler de sang-froid et
de s'armer d'impartialité, s'il se
peut, ce qui je le reconnais, n'est
pas facile. N'est-ce pas Royer-
Collard qui a écrit: "Demander
l'impassibilité des esprits quand
la justice est en conflit avec la
politique, c'est tenter de vider
l'océan avec un dé à coudre". Il
faut s'y essayer tout de même,
car on ne peut oublier qu'en
somme il s'agit d'un accusé et
d'une femme. Qui mais voilà
cette femme est la meurtrière
d'un journaliste d'opposition et
cette femme est celle d'un ancien

président du conseil qui ne re-
nonce ni à la lutte ni, pour si in-
vraisemblable que cela paraisse,
à ses appétits de pouvoir. C'est ce
qui rend la situation tragique.

JEAN-BERNARD.

CAUCASIENS!
Nous avons l'honneur de mettre de
nouveau à la disposition du public
notre
BAIN TURC
moderne, pour hommes, qui vient
d'être heureusement réformé. Ou-
vert à toute heure, excepté de 8 heu-
res à midi, heures qui seront réservées
aux dames, jusqu'à ce que leur dis-
position spéciale soit prise.
M. ET MME OSBORNE,
726 RUE GRAVIER

10 mai - 1 an

Our French Lesson

AVIS A TOUS CEUX QUI VEU- LENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.

La nouvelle direction de l'Abelle qui a à cœur la conserva-
tion et la propagation de la belle
langue française en Louisiane a
résolu de donner aux Américains
l'opportunité d'apprendre le
français pour la modique somme
de 75 sous par mois, montant de
l'abonnement mensuel au jour-
nal. Notre nouvelle méthode
permettra également aux Louisi-
aniens désirant se perfectionner
dans l'étude plus complète de la
langue de leurs ancêtres, de pou-
voir le faire avec la plus grande
facilité et sans perdre un temps
précieux que trop souvent ré-
clament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de
Monsieur M. D. Berlitz, chevalier
de la légion d'honneur, officier
d'Académie, l'autorisation de
publier chaque jour dans nos
colonnes une leçon tirée de sa
méthode dont la réputation est
mondiale.

Nous continuons aujourd'hui
la publication de la première le-
çon.
Afin de permettre aux débu-
tants de pouvoir comprendre
parfaitement la méthode, nous
publierons en Anglais les notices
explicatives qui accompagnent
chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu
pour une raison quelconque sui-
vre nos premières leçons aura
toujours la ressource de se les
procureur en nous demandant de
lui envoyer les numéros du
journal correspondant aux le-
çons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the conservation and the
propagation of the French lan-
guage in Louisiana are among
the prime desiderata cherished
by the new administration of the
New Orleans Bee, it has been de-
cided to inaugurate a system
whereby Americans will be
enabled to study French for the
small sum of seventy-five cents
per month—amount of one
month's subscription to the
paper. The published exercises
will be of great help to Louisi-
anians who would wish to gain
more accurate understanding of
the idioms and grammatical con-
struction of the language of their
ancestors, without taxing either
their time or their intellectual
resources.

By permission of Prof. M. D.
Berlitz, Knight of the Legion of
Honor, Officer of the French
Academy, we are publish-
ing in the columns of the

Bee, a series of graduated exer-
cises from Prof. Berlitz's work,
whose excellence is recognized
the world over.

We shall continue these les-
sons every day.

In order to facilitate the task
for beginners, we will accom-
pany the explanatory notes with
the English equivalent.

Any persons who, for some
reason or other, has missed the
first lessons, can obtain back
numbers of the paper, either by
calling at our office or request-
ing that they be forwarded by
mail.

The advantages claimed for
this method are:
(a) The lessons are mostly
based on object-teaching; this
results in the students associat-
ing perception with the foreign
expressions; he thus is soon able
to think in the foreign idiom.

The method is designed:
(1) For self-instruction: The
student in such case reads over
aloud, and several times, each
lesson and then asks himself
the questions of the book, an-
swering them.

(2) For reciprocal instruction
in clubs or parties of friends,
each member alternately taking
the role of the teacher, asking
the questions and letting the
others alternately answer. This
has the advantage over self-in-
struction that the ear is more
thoroughly drilled in catching
the foreign sounds by hearing
other people's voices, and, as
several heads know more than
one, each student will be able in
his turn to correct mistakes
made by his fellow-students.

(b) Nearly all the lessons are
in shape of conversation, in or-
der to continually drill the
student's ear and tongue.

(c) The most useful is always
taught first, so that the student's
mind is not encumbered with
rules and word forms that he
cannot immediately use and will
forget again before reading
them.

(d) Where rules are to be
given, they are illustrated by
striking examples, so that even
those who are not good gram-
marians can fully understand
them.

(e) The pronunciation of all
difficult words or expressions is
carefully transcribed, so that the
students need not constantly rely
on their teacher, and can, if
necessary, progress entirely
without him.

(f) All idioms or other diffi-
culties are carefully explained in
order to emancipate the intel-
ligent students from their
teacher.

MORCEAU DE CONVERSATION.

Je me suis levé ce matin à huit
heures; je me suis regardé dans
la glace pour me peigner, et je
me suis habillé. — A neuf heures,
je me suis rendu à la salle à
manger.

Vous êtes-vous mis à table?
Vous êtes-vous assis à votre
place? Après le repas vous êtes-
vous levé? Vous êtes-vous pro-
mené dans le jardin?

Pronunciation.

Zhù m'swee l'vai s'mattai' ah
wit' aer; zhù m'swee lahvai; zhù
m'swee r'gardai dah' lah glass
poor m' pain-yai, ah zhù m'
swee' abbee-yai. — Ah n'ev'
er, zhù m'swee rah' dü allah sall
lah mah'zhai.

Voos' ait-voos meez' ah tahh'
vooz' ait-vooz' assee ah votr
plass? Apprai lü r'pah vooz'
ait-voos l'vai? Voos' ait-voos
präm-nai dah' l'zhah-dai'?

— Si je m'en souviens! comme si c'était hier.
— Eh bien, ce jour-là, j'étais comme un
pressentiment.
— Dire que je te donnais tort, et l'enga-
geais à aller.
— Vous lui conseilliez de faire son métier,
voilà tout.
— Oh! je me le suis bien souvent reproché,
depuis.
— Enfin, il ne faut jamais désespérer de la
Providence, comme dit l'abbé Sylvain.
— Espérons qu'elle aura encore pitié de nous
et qu'elle nous le rendra.
A partir de ce moment, il ne fut plus ques-
tion de Pierre entre les deux femmes, mais il
ne se passait pas de journée que chacune di-
son côté n'y pensât de longues heures; elles
cadenassaient cet amour au fond d'elles-
mêmes; d'autant que, dix fois par jour, quel-
que circonstance non voulue égratignait les
cicatrices de ces souvenirs mal fermés. Sou-
vent, Françoünil essayait une larme du revers
de sa main, pendant que la mère Bonnélat
arrêtait son rouet, les yeux perdus dans le
vague, toute la pensée tournée vers l'absent,
dont elles ignoraient le sort.

La première séance du Parti Progressif de tout l'Etat

SE TIENDRA A
L'HIPPODROME
JEUDI SOIR A 8 HEURES PRÉCISES
et commencera exactement à l'heure indiquée

Les hommes et femmes de la Louisiane qui s'inté-
ressent à la prospérité future de notre Etat bienaimé,
sont cordialement invités à y être présent.

Pendront la parole MM. HON. EDWIN S. BROUS-
SARD, HARRY W. FITZPATRICK, T. J. LABBE,
JOHN J. ROBIRA, E. A. PHARR et JOHN M.
PARKER.

Translation.
I got up at eight o'clock this
morning; I washed myself; I
looked at myself in the look-
ing-glass to comb my hair (lit.
"to comb myself") and I dressed
myself. I went (lit. "I betook
myself") to the dining-room at
nine o'clock.
Did you sit down (lit. "put
yourself") at table? Did you sit
down at your place? Did you get
up after the meal? Did you take
a walk in the garden?

Suite du morceau précédent.
Jean s'est promené avec moi; il
s'est étendu sur un banc pour se
reposer, parce qu'il s'est fatigué.
Il est tellement sali qu'il a été
obligé de se changer en arrivant.
Il s'est brossé longtemps sans
pouvoir se nettoyer. Ensuite il
a voulu allumer la lampe, et
s'est brûlé.
Switt dü morsoh press-saidah'.
Zyah' sai präm-nai aveck
nyah; ill sai l'ettah' dü sür ü'
bah' pour sa r'pohzai, parr sk'
ill sai fat-tee-ah. Ill sai l'ell-
mah' sallée kill lah ettai oblee-
zhai dü s'shah'zhü ah' n'arr-
evah'. Ill sai brossai loh' tah-
sah' poowah' sa nett-wah-yai.
Ah-switt illah' voold allumai lah
lah' p' ai sai brüllai.

Continuation of preceding piece.
John walked with me; he laid
himself upon a bench to rest, be-
cause he got tired (lit. "fatigued
himself"). He got so dirty that
he was obliged to change his
clothes (lit. "to change himself"),
as soon as he got home (lit. "in
arriving"). He brushed himself
for a long time without being
able to clean himself. After that
he wanted to light the lamp and
got burned (lit. "he burned him-
self").

Continuation of preceding piece.
Mais, avez-vous vu Paul hier?
— Oui, nous nous sommes ren-
contrés sur le boulevard vers les
onze heures; nous nous sommes
promenés jusqu'à minuit, puis
nous nous sommes rendus au Café
Riche, où nous nous sommes res-
posés quelques instants, après
quoi nous nous sommes remis en
route pour rentrer chez nous.
Nous nous sommes couchés vers
une heure.

Switt dü morsoh press-saidah'.
Mai avvai-voos vü Pohl hee-
yai? — Vee, noo noo sum rah'-
koh' trai sür la bool-vah' vair lai
oh' tr'er; noo noo sum präm-nai
zhüss-kah' meen-wee, pwee noo
noo sum rah' dü oh' Kaffai Rih.
noo noo sum r'pohzai k'k' z'
ait'slah'; apprai kwah' noo noo
sum rä-mez' ah' root' poar rah'
trai shai noo. Noo noo süm koo-
shai vair ün' aer.

WEAR THE ROBERT
— Ses montres à tout ans égales
H. J. ROBERT

OPTICIEN **SPECIALISTE.**
208-209 rue Carondelet Phone Main 4570
7de-c-1an

Feuilleton de l'Abelle de la Nlle-Orléans

No. 8 Commencé le 10 juin 1914.

FRANÇOÜNIL

Par JEAN-BERNARD

(Suite)
— Mais plus que jamais, monsieur le curé.
— Eh bien elle n'est pas à louer.
— Comment?
— Je veux dire que la maison, les champs,
le pré, la vigne, que je viens d'acheter et dont
je suis propriétaire, car je suis bien proprié-
taire maintenant, n'est-ce pas?
— Sans doute.
— Eh bien, rien n'est à louer, rien.
Françoünil restait confondu.
— Comment c'était le même curé qui s'était

montré toujours si bon pour elle, elle n'y com-
prenait rien.

L'abbé Sylvain voyant le visage de la jeune
fille blême de douleur en eut pitié.
Il continua:
— Elle n'est pas à louer, mais elle est à don-
ner, et je te la donne avec toutes les terres
que j'ai achetées pour toi.

L'émotion fut trop forte; Françoünil ne put
résister, elle s'évanouit, et on dut l'empor-
ter dans une maison voisine. Mais ce fut l'af-
faire d'une demi-heure; vite remise, elle put
rentrer le soir même à Luchon.
En l'accompagnant chez elle, l'abbé Sylvain
lui dit:
— Ce sera la dot que je t'avais promise.
— Oh! ma dot, fit-elle tristement, à présent
je n'en ai plus besoin.
— On ne sait pas, hasarda le curé.
— Si, si, c'est bien fini; mais je suis con-
tente pour cette pauvre ménine qui mourra
tranquille, sinon heureuse; le bonheur, pour
nous deux, c'est le printemps passé, nous ne
le reverrons plus.

XVII.
La Première Béquille.
Quand la mère Bonnélat apprit la grande
nouvelle, elle éprouva une joie indescriptible;
le premier soin de Françoünil fut d'arracher
les vilaines affiches jaunes qui salissaient la
porte.
On accueillit l'abbé Sylvain avec des larmes;
les deux femmes ne cessèrent de lui embrasser
les mains; elles voulurent à toute force le
revenir à dîner; le curé eut beau se défendre,
prétextant que sa vieille servante, Madeleine,
le gronderait s'il ne rentrait pas à l'heure du
repas, il dut céder.

Inutile d'ajouter que le souter fut animé.
— Moi voyez-vous, disait la mère Bonnélat,
au dessert, s'il m'avait fallu quitter cette de-
meure où je suis née, où les miens ont vécu,
où mon fils a laissé sa dernière pensée avant
d'aller se battre sur le Rhin, et où ma bru,
de moi aussi tendrement-cherie que mon fils,
a rendu le dernier soupir, je serais morte;
vous nous sauvez la vie, M. le curé, ce n'est
pas pour ce qu'elle vaut, mais je vous en au-
rai un reconnaissance éternelle.

L'abbé Sylvain raconta à la vieille ménine
comment Françoünil ne voulait pas non plus
lui laisser quitter cette maison, et les projets
touchants formés par elle.
De tout le repas, pas une fois il ne fut ques-
tion de Pierre; mais à certains moments la
conversation tombait, et on sentait bien que
chacun avait envie d'en parler. Personne n'en
disait mot, mais les trois convives y pensaient.
Le curé à peine parti, la grand'mère appela
Françoünil:
— Dis donc, petite, je suis bien contente, ce
soir; sais-tu à qui je pensais?
— Oui.
— Ah!
— Vous pensiez à notre Pierre.
— Justement.
— J'en étais sûre.
— Et comment cela?
— Parce que j'y songeais moi-même.

Les deux femmes se mirent à pleurer sans
ajouter un mot de plus, et l'amour de ces créa-
tures pour l'infidèle gazonnait pour ainsi dire
dans cette tristesse entourée de larmes. Si-
lencieusement, elles lui pardonnaient tout; elles
oubliaient pour ainsi dire leur grand malheur,
maintenant qu'il était conjuré.
— Vous rappelez-vous du jour où cette co-
quine vint le chercher pour la conduire au
jac d'Oo?

du monde, répondant qu'elle ne voulait pas se
marier.
Intérieurement, elle redisait la parole de
l'abbé Sylvain, le soir où ils revenaient en-
semble de Saint-Gaudens.
— On ne sait pas! on ne sait pas!
L'hiver éprouva la pauvre ménine; prise de
rhumatisme, elle fut obligée de s'allier, et ne
se releva pas durant les grands froids. Au
printemps, elle se trouva guérie à peu près;
mais elle n'avait plus cette verte jeunesse de
l'année passée; cassée par les fortes émotions,
elle avait vieilli de dix ans; avec un ancien
fond de gâté méridionale, elle mettait tout sur
le compte des rhumatismes.

— Vois-tu, disait-elle à Françoünil, les dou-
leurs c'est comme qui dirait la Camarde qui
vous prend par les jambes pour vous entraîner
vers le trou; pour lui résister, on prend une
béquille avec laquelle on la "hasso"; mais un
beau jour que vous n'y faites pas attention,
la gueuse elle la plus forte, et elle vous em-
mène tout à fait.
— Voulez-vous bien repousser ces vilaines
idées, ménine?
— Oh! je sais bien ce que je te dis, va;
quand la tombe est creusée, vois-tu, il faut
qu'on y descende.
Françoünil lui ferma la bouche en lui pro-
duisant des baisers affamés; mais à partir de
ce moment, la grand'mère prit une béquille,
dont elle se servait pour marcher. La jeune
fille redoubla de soins, de prévenances, d'at-
tentions pour lui adoucir le mal et l'existait
pas, à dix lieues à la ronde — en y com-
prenant la ville de Luchon — de ménine, même
parmi les plus fortunées, mieux soignée que
la mère Bonnélat.
Françoünil prit la direction du domaine, et
elle menait tout avec le plus grand ordre, s'oc-
cupant de la culture, des ventes, des mar-